

Willy MUSITU Lufungula

Docteur en sociologie du développement

(2006)

“La femme congolaise : pilier de l'économie informelle en milieu urbain”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel : jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"

Site web : http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l’article de :

Dr. Willy Musitu Lufungula, **“La femme congolaise : pilier de l’économie informelle en milieu urbain”**.

Berlin, Université Humboldt, 2006.

Postdoctorat en sociologie du développement
Université Humboldt de Berlin, 2006.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur de diffuser cet article le 17 janvier 2006.]



Courriel : wmusitu@yahoo.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 16 mars 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. Qu’est-ce que l’économie informelle ?
2. Le rôle de la femme congolaise dans l’économie informelle urbaine
3. Motivation profonde de la femme congolaise dans l’économie informelle

Conclusion

Références bibliographiques

Dr. Willy Musitu Lufungula,

Postdoctorat en sociologie du développement
Université Humboldt de Berlin, 2006.

“La femme congolaise : pilier de l’économie informelle en milieu urbain”.

Berlin, Université Humboldt, 2006.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L’objectif de cette contribution est de rendre visible le rôle incommensurable de la femme africaine dans l’économie informelle (ou secteur informel), rôle souvent méconnu et nié malhonnêtement par les partisans « *d’une idéologie masculine valorisant la supériorité de l’homme et consacrant l’infériorité de la femme* » (P. NGOMA-BINDA, 1999, p.12).

La femme africaine ou la femme tout court est une ressource indispensable, mieux le partenaire de l’homme dans l’entreprise du développement. « *On devra donc se convaincre que tout développement d’une société passe par la reconnaissance de l’effort de la femme et par l’intégration de cette dernière aux activités les plus variées et les plus nombreuses de la vie nationale* » (Ibidem, p. 21).

Le rôle de la femme africaine dans l’économie informelle devrait être reconnu et valorisé notamment par une politique appropriée d’incitations car cette économie présente encore beaucoup de faiblesses (mobilisation très limitée des ressources financières, technologie

rudimentaire, fourniture irrégulière des inputs, absence de formation en management etc.). Certes, plusieurs actions ou initiatives ont déjà été développées dans ce sens en Afrique (études monographiques, recommandations des ONG féminines, petits projets de formation et de financement etc.) mais beaucoup reste encore à faire car, la plupart de temps, les décisions des responsables politiques n’ont pas été suivies des faits.

Il sera ici question d’abord de comprendre ce qu’est l’économie informelle puis de décrire la participation déterminante de la femme congolaise – en tant que cas d’étude – dans certaines activités rémunératrices (petit commerce, technologies appropriées). Une attention particulière sera portée sur la femme urbaine car l’économie informelle semble plus manifeste en ville qu’à la campagne.

Enfin, cet article se terminera par une conclusion.

1. Qu’est-ce que l’économie informelle ? ¹

[Retour à la table des matières](#)

Le terme « informel » a été utilisé pour la première fois par K. HART dans sa communication présentée en septembre 1971 à *l’Institute of Development Studies*, à l’Université de Sussex (Grande Bretagne). Il a été ensuite repris la même année dans un rapport sur le Kenya rédigé par les experts du Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre du Programme Mondial de l’Emploi. Le « secteur informel » désignait pour le BIT toutes les activités s’exerçant généralement dans les milieux urbains des pays du tiers monde et caractérisées par la facilité d’entrée, le marché de concurrence non réglementé, l’utilisation des ressources locales, la propriété familiale de l’entreprise, la petite taille des activités, les technologies adaptées à

¹ Voir aussi W. MUSITU L., *La promotion de l’informel productif comme facteur de relance économique au Zaïre. (Cas des ateliers de confection dans la Zone de Ngaba)*, mémoire de licence en développement, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1995-1996, pp. 18-29 (document inédit).

forte intensité de travail et les formations acquises en dehors du système scolaire.

Depuis, les travaux sur le secteur informel se sont multipliés et plusieurs termes – qui sont en fait de « faux synonymes » – ont été utilisés comme équivalents de ce secteur à savoir : activité de survie, de transition, non exploiteuse ; circuit inférieur, artisanal ; économie de subsistance ; petite production marchande ; prolétariat ; secteur incontrôlé, inorganisé, intermédiaire, non structuré, pré-industriel, transitionnel, tertiaire primitif ; économie non officielle, non enregistrée, non déclarée, submergée, clandestine, parallèle, alternative, souterraine, secondaire, marginale, périphérique etc.

Malgré cette multiplicité de concepts à contenus différents, on peut affirmer que le secteur informel n'est pas l'informe, ce qui n'a pas de forme mais plutôt ce qui ne correspond pas à des formes reconnaissables, à des modèles, ici aux modèles de la tradition et de la modernité (G. de VILLERS, 1992, p. 4). Il est un « *phénomène social et culturel très général, celui du développement – singulièrement en Afrique – d'activités et pratiques à caractère atypique (ni 'traditionnelles', ni 'modernes' »* (Ibidem, p. 2) ; il constitue « *une dimension fondamentale du processus de changement socio-culturel en Afrique Noire »* (Ibidem, p. 5).

Les activités informelles en République Démocratique du Congo (RDC) peuvent être classifiées selon plusieurs critères notamment selon la branche et le degré d'officialité de l'activité.

Du point de vue de la branche de l'activité, on distingue entre les activités de production et les activités de service. Quant au degré d'officialité de l'activité, il existe des activités pratiquées au grand jour (le secteur informel localisé selon J. CHARMES) et les activités clandestines ou nuisibles (le secteur informel non localisé).

S. MARYSSE distingue, quant à lui, trois niveaux du secteur informel à savoir l'informel de survie, la petite production marchande et les activités criminelles ou de spéculation.

Pour sa part, R. MBAYA M. (2001, p. 4) estime que les micro-entreprises du secteur informel sont caractérisées par une dynamique à deux composantes : une composante qualitative et évolutive et une autre quantitative et involutive. « *La première fait que les micro-entreprises procèdent du souci de la rentabilité en même temps qu’elles répondent à une demande sociale et conduisent à l’expansion des unités économiques de production de biens et de services mieux organisées et, partant, performantes ou prospères. La deuxième composante, la plus en vogue dans nos milieux, fait que l’émergence des micro-entreprises relève du simple souci d’assurer la survie et la subsistance quotidienne du micro-entrepreneur et de son ménage (...) en générant des unités économiques de production des biens et services de moindre importance et sans prospérité* ».

C’est dans cette dernière catégorie que la contribution quantitative et qualitative de la femme est très remarquable. Avant de présenter cette contribution, notons que le secteur économique purement formel ou informel n’existe pas. Tous deux entretiennent des relations d’interdépendance notamment sur le plan de l’approvisionnement de la main-d’oeuvre, des matières premières et des produits finis. Ils constituent deux aspects complémentaires d’une même réalité économique.

2. Le rôle de la femme congolaise dans l’économie informelle urbaine

[Retour à la table des matières](#)

Le rôle de la femme dans le secteur informel de survie ou de subsistance en République Démocratique du Congo est plus visible en milieu urbain qu’en milieu rural car, ici, la femme consacre la plus grande partie de son temps à la pratique des activités agricoles. « *Il semble même que c’est la femme qui a inventé l’agriculture* » (P. NGOMA-BINDA, 1999, p. 51) car c’est elle qui aurait inventé les techniques et outils pour exercer les travaux agricoles (ex. adaptation

et amélioration de tous les végétaux alimentaires importants, application de l’irrigation et des premières techniques de labourage etc.).

En plus de ses activités agricoles, la femme rurale s’occupe de l’économie domestique : elle prépare les aliments nécessaires à la réfection des énergies de toute la famille, s’occupe de la propreté et de l’éducation des enfants, assure la propreté de la maison et des alentours, puise l’eau à la source, cherche du bois de chauffage, fait le marché, s’occupe de son mari etc. Elle travaille pendant un plus grand nombre d’heures que l’homme et parfois jusqu’à 16 heures par jour, dès le réveil le matin vers 5 heures jusqu’au coucher la nuit vers 21 heures. D’où le dicton : « *le travail de la femme n’est jamais fini* » (*a woman’s work is never done*) (M. CARR, 1978, p. 4).

S’occupant aussi des ménages, la femme urbaine, quant à elle, est devenue très active dans l’exercice du petit commerce et la pratique des technologies appropriées depuis le début des années 1990. En effet, c’est pendant cette période que beaucoup d’entreprises de production et de service en RDC ont fermé, réduisant ainsi la plupart d’employés au chômage et au sous-emploi. Rappelons que cette fermeture était due à la crise économique que connaît le pays, crise aggravée par les pillages de 1991 et 1993 et tout récemment par la « guerre de libération » de 1997 et la « guerre d’agression » de 1998 à 2003 ².

² La « guerre de libération » est celle qui a été menée d’octobre 1996 en mai 1997 par L.D. Kabila et la coalition rwando-burundo-ougandaise contre le pouvoir dictatorial du président Mobutu. Cette guerre a abouti au renversement de ce dernier le 17 mai 1997 et à la prise du pouvoir par le premier. La « guerre d’agression » par contre est celle qui a été conduite d’août 1998 à juin 2003 par la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (R.C.D.) et par d’autres factions rebelles soutenues par les armées du Rwanda, de Burundi et d’Ouganda contre le pouvoir de L.D. Kabila d’abord et ensuite contre celui de son fils J. Kabila qui a succédé à son père après l’assassinat de ce dernier en janvier 2001.

Notons que les deux expressions « guerre de libération » et « guerre d’agression » ont été utilisées par le gouvernement de feu le président L.D. Kabila pour justifier le but pour lequel ces guerres étaient menées. Elles ont donc un contenu idéologique.

En ce qui concerne le petit commerce, la femme urbaine en RDC, en particulier à Kinshasa, vent au marché ou sur le trottoir des quartiers périphériques populeux les produits agricoles traditionnels (farine ou cossettes de manioc, maïs, arachide, huile de palme, courge, piment, tomates, légumes, fruits, chenilles, poisson, viande etc.) et les produits manufacturés de consommation courante (produits cosmétiques et de beauté, chaussures, vêtements neufs ou usagés, wax, matériels scolaires, conserves, pétrole à lampe etc.).

Elle s’approvisionne en produits agricoles notamment au port, situé en ville, où elle va le plus souvent à pied, faute d’argent suffisant pour se payer le transport. Après avoir acheté ces produits, non sans tracasseries policières, elle doit les faire transporter dans un pousse-pousse jusqu’à domicile. Et lorsqu’elle ne connaît pas le pousse-pousseur, elle doit encore marcher derrière lui et parcourir jusqu’à 20 kilomètres ou plus, de peur de voir sa marchandise détournée. Arrivée à la maison très fatiguée et épuisée, elle doit encore remplir ses tâches domestiques quotidiennes.

La femme urbaine à Kinshasa pratique également l’agriculture urbaine ou péri-urbaine sur quelques espaces verts encore disponibles dans la ville ou dans la périphérie. Elle permet l’approvisionnement de plusieurs ménages en produits maraîchers (piments, tomates, aubergines, poireaux et autres légumes tels que les amarantes douces et amères, les feuilles de patate douce appelées « matembele » etc.).

La femme urbaine à Kinshasa participe aussi à l’approvisionnement de la capitale en feuilles de manioc consommées comme légumes. Elle les achète dans des villages des provinces de Bandundu et du Bas-Congo et les transporte souvent sur sa tête ou sur son dos.

Notons enfin que, dans certains cas, le capital de la femme urbaine commerçante ne dépasse pas 5 dollars US. Pourtant elle devrait faire face à tous ses besoins vitaux fondamentaux et à ceux de sa famille (alimentation, soins de santé, logement, habillement, scolarité des enfants, transport etc.). Comme elle n’y parvient pas toujours, elle s’en tient à l’indispensable (ex. alimentation). Elle est contrainte de travailler chaque jour. Car un jour de repos signifie pour elle un jour de faim. Malheur à elle si elle tombe malade car, non seulement sa fa-

mille en pâтира, mais elle risquera de dépenser tout son capital pour les soins médicaux. Pour éviter cette éventualité, en cas de maladie, elle recourt à la médecine traditionnelle dont le coût en termes financiers lui est abordable ou presque nul. Il faut toutefois mentionner que cette médecine présente aussi des limites qui peuvent être fatales au patient.

En ce qui concerne la pratique des technologies appropriées, la femme urbaine congolaise y est généralement initiée par un parent, un ami ou une connaissance ou encore par des ONG et associations généralement féminines.

Lors d'une enquête sur les technologies appropriées et la vulgarisation des variétés culturales nouvelles et à haut rendement, enquête effectuée en mai 2000 notamment à Kikwit en République Démocratique du Congo, nous avons organisé des interviews auprès des ONG féminines ci-après : l'Union Nationale des Femmes du Congo (UNAF), le Programme Mixte de Coopération et Développement de la Femme (PROCDEF) et le Réseau pour l'Autopromotion de la Femme et Famille (RAF). Toutes ces ONG ont affirmé placer la femme au centre de leurs préoccupations dans le but surtout de l'inciter, si elle n'est pas encore active, à participer ou à assumer l'économie du ménage, par l'exercice d'activités lucratives, en cette période de crise d'emplois. Elles luttent contre l'enfermement de la femme dans ses activités traditionnelles à savoir la procréation, l'éducation des enfants et les ménages, activités qui, rappelons-le, ne sont pas moins importants pour le développement de la nation ou de toute l'humanité.

Malgré que ces ONG privilégient l'émancipation de la femme, elles sont sensibles à la participation de l'homme à côté de la femme à toute action de développement. C'est ce qu'elles appellent la technique de « gender » traduite par la directrice du PROCDEF en ces termes : « *L'homme seul ne peut rien, de même la femme seule ne peut rien : tous deux doivent travailler ensemble pour se compléter* ».

Les technologies appropriées apprises aux femmes par ces ONG concernent la fabrication du savon, de la confiture, des jus de fruits, de l'alcool, du parfum, du vernis, des désinfectants, du cirage, du lait de beauté, de la pommade à cheveux pour femmes, du pain, des bei-

gnets, des cakes, des gâteaux, de la margarine, du miel, des craies, la salaison des poissons, la production du lait de soja etc.

Nous les dénommons les « technologies appropriées d'inspiration urbaine » pour une double raison (W. MUSITU L., 2003, p. 160) :

- d'abord elles constituent l'imitation, par des procédés artisanaux, des produits élaborés dans le secteur moderne c'est-à-dire le secteur des Petites et Moyennes Entreprises (PME) concentrées en milieu urbain. Cette imitation semble se justifier par l'incapacité de la plupart de ménages de se procurer des produits de la même nature dans le secteur moderne, faute de moyens financiers suffisants. Elle constitue une chance pour la plupart de consommateurs de se procurer des produits relativement bon marché d'une part et d'autre part pour les producteurs qui trouvent ainsi une occasion de création des revenus. C'est donc à juste titre que ces activités sont parfois appelées « *initiatives créatrices de revenus* » ;
- ensuite ces technologies se transfèrent de la ville à la campagne. Elles se développent beaucoup plus rapidement en ville à cause notamment de la relative facilité d'approvisionnement en matières premières d'origine industrielle . En campagne se pose le problème d'acheminement de ces matières premières, auquel s'ajoute l'étroitesse du pouvoir d'achat des paysans.

Une des caractéristiques de ces technologies est l'utilisation comme intrants des produits locaux et des produits émanant du secteur industriel. Elles sont des « technologies hybrides », ni traditionnelles, ni modernes (cas de la fabrication du savon avec de la soude caustique acheté à Kinshasa et de l'huile de palme produite localement).

L'apprentissage d'une technologie appropriée est plus sollicité par les femmes regroupées en associations que proposé par des ONG. Quand bien même il leur est proposé, il tient compte du besoin réel exprimé par ces femmes. Il suscite encore plus d'intérêt dans la mesure où il permet de créer des revenus et de satisfaire les besoins d'auto-subsistance. Ainsi l'ont témoigné quatre femmes du PROCO-DEF :

Femme 1 :

« Je sais maintenant fabriquer du vernis, du lait de beauté, de la margarine etc. La saison sèche approche. Je n'ai pas besoin d'aller acheter le lait de beauté, je vais moi-même le fabriquer pour moi et pour mes enfants » ;

Femme 2 :

« J'étais une femme qui attendait tout de son mari : la nourriture, les habits, les chaussures. Depuis que je suis au PROCODEF, je n'attends plus rien. Avec l'argent issu de la vente du pain, de la margarine, de la confiture, du parfum du vernis..., j'achète de la nourriture pour la famille, je paie le minerval des enfants et je leur achète des chaussures. Le PROCODEF a fait une grande chose pour moi. Je n'achète plus de lait de beauté ni de parfum. Je suis devenu maman « sai sai » (heureuse). Je plains les mamans qui nous ont quittées, sans exploiter ce qu'elles ont appris. Elles se plaignent en vain de manquer d'argent. Je plains également les mamans qui restent inactives à la maison » ;

Femme 3 :

« Le PROCODEF nous a rendues « sai sai ». Nous sommes financièrement de moins en moins dépendantes de nos maris. Nous avons moins de difficultés qu'avant » ;

Femme 4 :

« Le PROCODEF est pour la promotion de la femme. Je remercie la maman directrice qui a pris l'initiative d'aller apprendre les technologies appropriées à Kinshasa. Les mamans qui ne veulent pas s'engager avec nous seront en retard ».

Au delà de la création des revenus par la pratique du commerce et des technologies appropriées, il y a lieu d'interroger la motivation profonde de la femme urbaine.

3. Motivation profonde de la femme congolaise dans l’économie informelle

[Retour à la table des matières](#)

Il apparaît, à nos yeux, que l’engagement déterminant et parfois crucifiant de la femme congolaise dans l’économie informelle et dans les activités économiques en général vise moins son propre bien que celui de sa famille : de ses enfants et de son mari. NOVAK que cite P. NGOMA-BINDA (1999, p. 69) le dit si bien en ces termes : *« il semble évident que, toute vie individuelle étant courte, les motivations économiques les plus profondes sont presque toujours, et doivent nécessairement être, inscrites dans le cadre d’une famille. Les agents économiques travaillent rarement pour eux seuls. (...) Le motif fondamental de toute activité économique semble clairement être d’inspiration familiale, beaucoup plus que les économistes ne le suggèrent ordinairement. C’est pour le bien de la famille qu’on remet à plus tard certaines satisfactions personnelles, que l’on s’engage dans tant de combats crucifiants sur le plan médical, éducatif et psychologique, qu’on essaie tellement d’économiser, et que l’on entreprend des investissements qui concernent bien plus l’avenir que le présent ».*

Il est parfois reproché au travail lucratif de la femme mariée dans l’économie informelle en dehors du foyer les risques accrus d’infidélité, la négligence ou l’imperfection des soins et de l’éducation des enfants, l’arrogance vis-à-vis de son mari pouvant conduire à l’insubordination, au mépris, au dénigrement de ce dernier voire au divorce.

Loin de vouloir tolérer ou cautionner pareils comportements, nous estimons, quant à nous, que la femme agit ainsi parce qu’elle se trouve parfois en situation de nécessité, situation dont l’émergence est imputable à plusieurs acteurs sociaux à des degrés différents (la femme elle-même, l’homme, l’Etat, la société etc.).

Afin d’éviter ou de réduire les comportements déviants de la femme, il est nécessaire que tous ces acteurs sociaux soient impliqués dans la lutte contre la pauvreté qui, du reste, paraît occasionner ces comportements :

- 1) les gouvernements des pays en développement devraient créer des conditions favorables au développement des investissements privés notamment par l’instauration et le maintien d’une paix durable et de la sécurité des personnes et des biens, la lutte contre la corruption, le clientélisme, l’inflation, les dévaluations monétaires à répétition. Le développement des investissements privés entraînera la création des emplois au profit des hommes et des femmes. Ces gouvernements devraient également permettre l’accès au crédit à ceux qui voudront s’installer pour leur propre compte ;
- 2) les ONG devraient prévenir par la formation, à l’occasion de l’apprentissage des technologies appropriées, les risques sur la famille des comportements déviants de la femme (relâchement des relations conjugales, instabilité du ménage, divorce, phénomène enfants dans la rue etc.) ;
- 3) il conviendrait de réanimer ou de redynamiser les structures traditionnelles d’entraide et d’épargne telles la ristourne (« likelemba »), l’assistance aux nécessiteux etc. ;
- 4) les hommes et les femmes devraient se convaincre qu’en situation de crise ou de boom économique, le bien être de leurs familles respectives dépend d’un minimum d’entente entre eux ...

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

La crise d’emplois dans les pays africains en général et en République Démocratique du Congo en particulier fait que la femme, en plus de son rôle traditionnel d’épouse, de mère, de ménagère, de gar-

dienne et d'éducatrice des enfants, est devenue, par la pratique du commerce et des technologies appropriées (deux aspects visibles de l'économie informelle), un acteur économique incontournable dans la survie ou la subsistance de beaucoup de ménages en milieu urbain.

Dans le but d'accroître ce dernier rôle, il est nécessaire de définir et d'appliquer une politique d'incitations au profit de la femme notamment en lui favorisant l'accès au crédit.

Cette politique visant la promotion féminine, loin de concerner seulement le secteur économique, devrait aussi porter sur les autres secteurs de la vie à savoir éducatif, scientifique, technologique, politique, sanitaire, culturel, social etc., comme le recommandent la *Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes* tenue à Beijing, en Chine, du 4 au 15 septembre 1995 et le *forum national sur les droits et le leadership de la femme zairoise* (congolaise) organisée à Kinshasa, en RDC, du 2 au 6 septembre 1996 (voir aussi P. NGOMABINDA, 1999, pp.43-44 ; 90-92).

Cette politique devrait enfin privilégier la collaboration de l'homme à toute action de la femme.

Références bibliographiques

[Retour à la table des matières](#)

CARR, Marilyn, « Appropriate technology for women », in *Appropriate technology*, Vol. 5, no 1, (1978), p. 4-5.

de VILLERS, Gauthier, « Petite économie marchande et phénomènes informels en Afrique », dans de VILLERS, G. (éd.), *Economie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, Les Cahiers du CEDAF-ASDOC STUDIES 3-4 (1992), pp. 1-14.

MBAYA Mudimba, Rémy, « Aspects socio-culturels de la pauvreté dans les micro-entreprises du secteur informel au Congo-Kinshasa

», dans *Développement et Coopération* n°5 (septembre-octobre 2001), pp.4-5.

MUSITU Lufungula, Willy, *La promotion de l'informel productif comme facteur de relance économique au Zaïre. (Cas des ateliers de confection dans la Zone de Ngaba)*, mémoire de licence en développement, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1995-1996, (document inédit).

MUSITU Lufungula, Willy, *Technologies paysannes et développement endogène : Une étude comparative dans les provinces de Bandundu et du Bas-Congo en République Démocratique du Congo*, Berlin, Verlag Dr. Köster, 2003.

NGOMA-BINDA P., *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la Justice et l'Égalité entre les Sexes*, Kinshasa, Institut de Formation et d'Études Politiques, 1999.

Fin du texte